

CDM Highlights 40 - Septembre 2006

Bulletin mensuel du Programme de Protection du Climat (CaPP), un projet commandité par le Ministère allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ), et écrit par le programme "Politique Internationale du Climat" de l'institut de Hambourg des Sciences Economiques Internationales.

Les questions, les commentaires ou les articles intéressants peuvent être envoyés à climate@gtz.de

Editorial

Cher lecteur !

Les feuilles d'automne commencent à tomber et ainsi font les prix sur le marché de l'UE, rendant nerveux les participants au marché du MDP. Fin septembre a vu le début d'une vague record des soumissions pour l'enregistrement puisque les développeurs de projet à démarrage rapide veulent obtenir l'enregistrement de leurs projets avant la date-limite de fin décembre pour qu'ils commencent le plus tôt possible à générer des crédits carbone. Les recommandations du panel des méthodologies ont semé le doute sur le futur des projets de bio fuel dans les transports.

Les décisions du Conseil Exécutif du MDP (CE) sur les seuils des projets MDP programmatiques et ceux de petite taille peuvent mener à des changements dramatiques sur l'attraction de certaines activités du MDP.

Anja Wucke /CaPP-GTZ et Axel Michaelowa/ Institut de Hambourg

NB : La traduction en français de ce bulletin d'information a été assurée par la GTZ-Tunis, dans le cadre du projet « CCC »

■ CCNUCC, CE et ses panels

- ✚ Durant la réunion du CE (26-29 septembre, non rapportée dans ce bulletin), les panels et les groupes de travail se sont rencontrés
- ✚ Le panel des méthodologies a discuté 41 méthodologies, dont 6 ont été recommandées pour approbation. 7 sont prévues pour la révision tandis que 11 ont été rejetées. Si le CE confirme ces recommandations :
 - ✓ Toute activité de réduction des fuites de SF6 en relation avec un équipement relié au réseau électrique ou qui est remplacé peut utiliser comme ligne de base des niveaux d'achat de SF6 d'avant-projet.
 - ✓ Utilisation du résidu de biomasse (à l'exclusion des déchets municipaux solides) pour des anciennes et des nouvelles chaudières de chauffage, nécessite "un investissement significatif de capital" d'équipement pour permettre à la chaudière de brûler ces résidus. La durée de vie technique restante de chaque chaudière existante doit être plus longue que la durée de la période d'accréditation, prouvée par la documentation relative à la durée de vie technique moyenne des chaudières dans le pays et dans le secteur. Les émissions de la ligne de base incluent les émissions de combustible fossile et les émissions de méthane dues à la fermentation de la biomasse. Les techniques innovatrices pour prouver l'absence de fuite doivent :
 - ◆ Démontrer qu'aux sites où l'activité de projet est assurée, les résidus de biomasse n'ont pas été collectés
 - ◆ Démontrer que la quantité de résidus de biomasse disponible dans la région est au moins 25% plus importante que la quantité des résidus de biomasse qui sont utilisés
 - ◆ Démontrer que le fournisseur final du résidu de biomasse (qui fournit le projet) et un groupe représentatif de fournisseurs du même type de résidu de biomasse dans la région ont eu un excédent de résidus de biomasse (par exemple à la fin de la période de vente des résidus de biomasse), qu'ils ne pourraient pas vendre et que cet excédent de résidus ne va pas être utilisé.
- ◆ Démontrer que le consommateur qui utiliserait le résidu de biomasse en l'absence du projet a substitué le résidu de biomasse détourné au projet avec d'autres types de résidus de biomasse
- ✓ La réduction du torchage du gaz en l'employant pour la production du méthanol, de l'éthylène, ou de l'ammoniaque. Un point intéressant, les développeurs de projet doivent montrer que la nouvelle capacité ne mène pas au déplacement de la production dans un pays de l'annexe 1. Cette méthodologie peut mener à un certain nombre de grands projets, particulièrement dans le Moyen-Orient
- ✚ Le panel des méthodologies a rejeté les méthodologies de biodiesel qui avaient été développées pendant plus de 2 années, en dépit de la félicitation de la méthodologie NM 108-rev. pour "être généralement très bien développée, rigoureuse et transparente". Le panel des méthodologies veut une analyse complète du cycle de vie des émissions (contrairement aux méthodologies relatives aux carburants fossiles) et une limite d'applicabilité à la friche urbaine et aux terres dégradées qui a été délimitée très rigoureusement. Les exportations de Biofuel seront exclues. La disponibilité du surplus des graines oléagineuses devrait être suivie tout au long de la période d'accréditation. Il reste une méthodologie en cours (NM 142) mais elle est limitée à l'huile de palmier comme matière de base et contient ainsi beaucoup de données à suivre pour être pratiquement inutilisable. D'ailleurs, le panel des méthodologies recommande que les émissions liées à la production de la biomasse employée pour produire le biofuel soient comptabilisées quand les réductions d'émission calculées seront réalisées par le projet de biofuel, à moins que la biomasse vienne d'un projet MDP forestier. Les espoirs de beaucoup de développeurs de projet d'enregistrer leurs projets de plantation et de production de biofuel sont ainsi peu réalistes.
- ✚ La demande de la révision de la méthodologie AM 1, de destruction du HFC-23 pour les usines qui produisaient seulement le CFC dans le passé mais qui ont été converties à la production du HCFC 22, a été rejetée.

- ✚ Le panel des méthodologies a élaboré une proposition pour la définition du MDP programmatique (voir le lien ci-dessous)
- ✚ Le groupe de travail sur les projets de petite taille a proposé de rendre les seuils pour les petits projets moins rigoureux.
- ✚ Le groupe de travail sur les projets de petite taille a proposé le rejet de la méthodologie proposée sur l'action d'éviter des émissions fugitives de gaz fluoré dans le secteur de la réfrigération et de la climatisation.
- ✚ Le groupe de travail sur les projets forestiers propose d'approuver une méthodologie de reboisement. Une méthodologie de reboisement et trois méthodologies de déboisement sont prévues pour la révision tandis que deux méthodologies de reboisement seront rejetées.
- ✚ Le groupe de travail sur les projets forestiers propose que les projets de reboisement doivent prouver la non couverture forestière pendant quatre années représentatives durant les 50 dernières années. Ceci exige des très bonnes données spatiales qui sont peu susceptibles d'être disponibles dans beaucoup de pays hôtes.
- ✚ Des cartes (fournies, elles montrent l'information spécifique sur la couverture forestière) et des ensembles de données spatiales numériques sont proposés pour être ajoutés aux autres types d'information qui peuvent prouver l'éligibilité des projets MDP forestiers sur ces terres.

■ Lignes de base et additionalité

- ✚ Selon les conseils du Secrétariat de la CCNUCC, les URCEs de la méthodologie ACM 4 seront limitées par l'électricité consommée par l'unité industrielle où le gaz de combustion est produit. D'ailleurs, la puissance développée du gaz de combustion doit être principalement pour l'autoconsommation et le gaz de combustion produit doit être employé dans l'unité industrielle où il est produit.
Si cette interprétation est confirmée, elle réduira sévèrement les volumes de URCEs de grands projets industriels de récupération de chaleur, par exemple dans le secteur sidérurgique. Un grand projet dans une usine sidérurgique qui fournit de l'électricité au réseau à Karnataka, Inde, a été enregistré en juin 2006.
- ✚ Le projet éolien de 125 MW, actuellement en révision par le CE, a été défié par un spécialiste indien en éolien qui a recalculé le TRI du projet. Contrairement aux 7,3% rapportés dans le PDD, le spécialiste arrive à un taux de 11% sans avantages fiscaux d'investissement dans le domaine éolien et à un écrasant 22% en incluant des avantages fiscaux.

■ Autorités Nationales Désignées

- ✚ On n'a annoncé aucune nouvelle AND
- ✚ Lors de la conférence MDP de l'Arabie Saoudite, Al-Sabban Mohammad, négociateur en chef, a déclaré que l'objectif MDP de l'Arabie Saoudite consiste en l'élimination du dioxyde de carbone des projets de développement, puis son injection dans les gisements de pétrole mûrs. La conférence s'est concentrée sur le rôle de la Capture et la Séquestration du Carbone (CCS) dans le MDP (voir le lien web ci-dessous). En dépit de la conférence, aucune AND n'a été annoncée pour l'Arabie Saoudite
- ✚ La liste des AND les plus actives dans l'approbation se présente comme suit :
 - ✓ *L'Inde* : 351 projets. La frénésie d'approbation est due au fait que beaucoup de développeurs de projets veulent toujours enregistrer leurs projets avant la date-limite.
 - ✓ *Le Mexique* : 123 projets, estimant un volume annuel d'URCEs de 7,5 millions, une augmentation de 31 projets et 0,4 millions de d'URCEs depuis la dernière édition. Les nouveaux projets sont presque exclusivement de petits projets de récupération de méthane provenant des déchets de porc.
 - ✓ *Le Brésil* : 93 projets ; dont 23 projets sont en révision. Les dernières approbations concernent l'énergie hydraulique et les projets de récupération de méthane provenant des déchets de porc.
 - ✓ *La Chine* : 79 projets ; 13 projets sont suspendus. Aucune nouvelle approbation n'a été annoncée pour la Chine depuis plus d'un mois.

■ Entités Opérationnelles Désignées

- ✚ Deux nouvelles compagnies venant de pays en voie de développement ont demandé l'accréditation : Sirim Qas (Malaisie) et Korean Standards Association (Corée du Sud).

■ Développeurs de projets

- ✚ Plusieurs nouveaux projets prévoyant des réductions très importantes ont été soumis mais vont certainement rencontrer des problèmes d'additionalité : une nouvelle centrale électrique utilisant le gaz (Inde, 11,6 millions d'URCEs d'ici 2012), deux bornes d'importation de GNL (Chine, 7,5 millions d'URCEs d'ici 2012). D'autre part, 7 nouveaux projets ont prévu moins de 50.000 URCEs jusqu'en 2012. 16 des nouvelles soumissions viennent de Chine, y compris de grandes centrales hydrauliques et des fermes éoliennes. 40 projets viennent de l'Inde, où émergent les premiers grands projets hydrauliques.
- ✚ Les nouvelles des portefeuilles d'URCEs des échanges entre développeurs de projets MDP selon les dernières annonces officielles :
 - ✓ Ecosecurities : 112 millions d'URCEs. La compagnie s'attend à un bénéfice approximativement de 50% sur la vente de 21 millions d'URCEs (prix moyen d'acquisition 5,7 €/URCE, prix moyen de vente 10,5 €/URCE)
 - ✓ Camco : 79 millions, y compris une part non-négligeable d'UREs (projets en Russie)
 - ✓ Trading Emissions : 23 millions, la majorité achetée à 5-7 €/URCE, le reste à 7-9 €/URCE
 - ✓ Agcert : 26 millions
 - ✓ Econergy : 13 millions
- ✚ Le développeur de projet indien Anandi Sharan-Meili, qui a autrefois dirigé l'O.N.G. « Femmes pour le développement durable » (WSSD, voir www.climateindia.com), s'est maintenant orienté vers le secteur de la consultation, fondant la compagnie CER India (www.cerindia.com).

Ce changement vient suite à la polémique au sujet de l'utilisation des fonds de la compagnie britannique "Carbon Neutral" qui avait contracté WSSD à Gudibanda, dans l'Etat de Karnataka pour planter 10.000 manguiers dans les villages.

Quatre ans après, les femmes des villages se plaignent : elles n'ont reçu ni les jeunes arbres ni l'argent suffisant et n'ont pas eu d'eau dans leurs domaines arides de toute façon. WSSD a également obtenu 0,5 millions d'euros pour compenser les émissions de gaz à effet de serre (GES) de la coupe

du monde de football en Allemagne par l'implantation de 1000 usines de biogaz et était la première organisation en Inde à obtenir un crédit bancaire pour le projet MDP biogaz de Bagepalli, largement lancé sur le marché par différents fournisseurs de certificats de compensation. En attendant, le projet a été supprimé du site Web du fournisseur volontaire de certificats de compensation "Climate Partner", indiquant qu'il peut également y avoir des problèmes avec ce projet

■ Incitations pour l'investissement MDP

- ✚ Les prix d'allocation de l'UE d'avant 2008 sont tombés brusquement dans les 10 derniers jours, à 12,5 € perdant 4 €. Les prix post 2008 ont été relativement stables à 16 €.
- ✚ Les règles pour la deuxième période de " la Mise en Œuvre Conjointe (MOC)" ont été maintenant définies et seront en vigueur à partir du 26 oct. Ceci signifie que le MDP commencera maintenant à avoir une concurrence sérieuse des projets de l'Europe de l'Est et de l'ancienne Union Soviétique. Les exigences du PDD et les frais d'enregistrement du Comité de Suivi de la MOC reflètent ceux du MDP ainsi, le champ de jeu sera nivelé.
- ✚ Climat Change Capital (CCC) a mis en place son deuxième fonds de carbone de 650 millions d'Euros. Les investisseurs sont : deux fonds de pension de retraite hollandais, la compagnie énergétique Centrica basée au RU et un quatrième investisseur anonyme. Ce fonds va acheter des URCEs, investir directement dans les projets MDP et également dans les capitaux propres des développeurs de projets. La cible sera la Chine et l'Inde. La première affaire du fonds était une tranche de 29,5 millions d'URCEs du projet chinois de réduction de HFC23 à Zhejiang Juhua.
- ✚ Pour combler son retard dans la réduction des émissions de GES dans le cadre de son engagement vis-à-vis du Protocole de Kyoto, l'Espagne planifie d'acheter 159,15 millions d'URCEs et d'UREs et suppose avec optimisme qu'elle pourra acheter aux prix de 5-7 Euros,
- ✚ La Commission nationale chinoise pour le développement et la réforme, qui agit en tant qu'AND chinoise, a critiqué le manque de progrès dans la réalisation de l'objectif de 4% de diminution annuelle de l'intensité énergétique.
- ✚ Les USA sont vus comme un marché de plus en plus dynamique pour les certificats de compensation. L'acte

stipulant des solutions contre le réchauffement global de la Californie qui présente des seuils d'émissions pour les centrales électriques, les raffineries et les établissements industriels d'ici 2012 inclut des mécanismes du marché. L'institut Tata d'énergie et des ressources (TERI) était d'accord pour réviser les projets du même genre que le MDP (CDM-like) en Inde, au Sri Lanka, au Pakistan, au Népal, au Bhoutan et aux Maldives pour le compte de Chicago Climate Exchange (CCX). CCX aidera les projets visés à réaliser 1,5 millions de réduction de t CO2 sur 18 mois et à vendre également des crédits aux compagnies américaines. Point Carbon a ouvert un bureau aux Etats Unis.

- ✚ Comme premier résultat de l'initiative du climat de Clinton (Clinton Climate initiative), le milliardaire Richard Branson a annoncé que son établissement Virgin Group va investir tous les futurs bénéfices de ses compagnies aérienne et ferroviaire dans des initiatives d'énergie renouvelable au sein et en dehors de la compagnie. Il reste à savoir s'il va inclure également des projets MDP ou non. Le montant total peut atteindre plusieurs milliards d'Euros.
- ✚ Le gouvernement danois a lancé un appel d'offres pour l'identification de projets MDP en Indonésie, en Malaisie et en Thaïlande.
- ✚ Le gouvernement japonais a lancé une deuxième phase du programme pour développer de nouvelles méthodologies de ligne de base pour des projets d'efficacité énergétique (voir le rapport dans le bulletin n°24). La nouvelle phase se focalise sur l'identification des projets qui permettent la soumission des méthodologies au CE.

■ Nouvelles du Web et téléchargements du mois

- ✚ Les présentations de la conférence MDP saoudienne du 19-21 sept. peuvent être téléchargées à http://www.cdm-saudiconference.com/cdm/navigator.do?n=conference_coverage.
Le compte rendu succinct du BNT (ENB) est disponible sur <http://www.iisd.ca/download/pdf/sd/ymbvol124num1e.pdf>.
- ✚ Leslie Martin : Coûts de transaction et la distribution régionale des projets du mécanisme de développement propre. Un bon résumé de discussion des coûts de transaction. Téléchargement sur : http://are.berkeley.edu/~llmartin/CDM_May_2006.pdf
- ✚ Le secrétariat de la CCNUCC et le centre Riso de la PNUE sur l'énergie, le climat et le développement durable

(URC), lanceront et contrôleront un site Web, le Bazar du MDP (The CDM Bazaar), comme une plateforme d'échange d'information sur des opportunités de projets MDP. Le bazar couvrira l'offre et la demande des projets MDP, c'est à dire les mesures prises par les commanditaires de projet, les développeurs et les investisseurs (dans un large sens). Il contiendra quatre modules : vendeurs, acheteurs, fournisseurs de service, événements, recherche et autres informations.

- ✚ Proposition du panel des méthodologies d'une définition sur le MDP programmatique : http://cdm.unfccc.int/Panels/meth/MP22_repan13_Programmepolicybundle.pdf.

■ Autres informations

- ✚ Le « The Journal of Cleaner Production » est en train de préparer une édition spéciale sur " les marchés MDP et le transfert de technologie aux pays en voie de développement ", en mettant l'accent sur le secteur de

l'électricité (efficacité et énergies renouvelables), le raffinage du sucre, la production de l'huile de palme et des biofuels, le transport de masse, la capture et

l'utilisation du méthane et le ciment, la pulpe et le papier, et le raffinage du pétrole.

Les intéressés doivent envoyer leurs résumés au centre Andean des sciences économiques dans l'environnement (Thomas Black-Arbelaez (thblack@andeancenter.com) au plus tard le 1er novembre 2006. Le choix final des articles sera fait après les présentations lors de l'atelier portant sur " Les marchés MDP et le transfert de technologie 2007 " à Carthagène, Colombie en mars 2007.

La chambre de commerce allemande et Kyoto Coaching Cologne projettent d'organiser un atelier "Opportunités du

MDP en Chine – des occasions pour des affaires allemandes " en novembre. Pour plus d'information : info@kyoto-coaching-cologne.net

Le programme autrichien de MOC/MDP tient le troisième atelier autrichien de MOC/MDP les 25-26 janvier 2007 à Vienne. Plus d'information peuvent être obtenues de p.koegler@kommunalkredit.at

Le bulletin sur les investissements MDP « The CDM Investment Newsletter » sollicite des articles sur le MDP et l'Afrique. Des contributions peuvent être envoyées à : info@climatebusiness.net

■ Pays du mois : Le Yémen

Le Yémen a déjà notifié au secrétariat de la CCNUCC son AND vers la fin de 2003, même avant sa ratification du protocole de Kyoto, mais ceci n'a été accompagnée d'aucune mesure pour définir les critères d'approbation ou allouer des ressources à une institution. Seulement la disponibilité des fonds de donateurs (du PNUD et du CD4CDM) a lancé un processus de délibération sérieuse au sujet de l'AND. Des projets de lois existent et peuvent être approuvés les mois suivants. La vision stratégique du Yémen 2025, le plan quinquennal, le PRSP et le plan d'action environnemental national/stratégie nationale pour l'environnement durable donnent une bonne base pour définir des critères durables de développement.

Jusqu'à présent, aucun intérêt des investisseurs pour des projets MDP au Yémen n'a été manifesté en dépit d'un potentiel moyen principalement dans les secteurs de la réduction du torchage du gaz, des déchets, des eaux usées et des énergies renouvelables. Le bureau de consultation hollandais Ecofys est intéressé à développer un projet de gaz de décharge à Sanaa mais jusqu'ici il n'a

pas trouvé un investisseur pour l'investissement fondamental. Le Yémen Economic Corporation a deux exploitations laitières qui pourraient potentiellement capturer le méthane. Les usines de traitement des eaux usées ont produit 10 kilotonnes de cambouis en 2004 mais aucune donnée n'est disponible pour estimer le potentiel de génération de méthane. Le potentiel technique pour les énergies éolienne et géothermique est important et pourrait fournir des opportunités MDP intéressantes.

Il est probable que le Yémen réalise environ 5 à 10 projets d'ici 2012.

Aucun donateur bilatéral n'envisage de financer des activités de renforcement de capacités sur le MDP. A part les activités courantes du PNUD et du CD4CDM, le Yémen fera partie d'une autre initiative régionale de renforcement de capacités sur le MDP qui va commencer bientôt.

■ Chiffres du mois

15% : la différence entre le TRI calculé dans le PDD d'une ferme éolienne de 125 MW en Inde et un TRI actuel estimé par un indépendant

Compteur du MDP (en date du 26 septembre 2006)

- ✓ Méthodologies de ligne de base en quête d'approbation : 59 - dont forêt : 11
- ✓ Méthodologies de ligne de base approuvées et éditées : 39 (dont 9 consolidées) - dont forêt : 3
- ✓ ANDs annoncées : 107 (88 pays hôtes, 19 pays acheteurs)
- ✓ Compagnies s'appliquant pour devenir entités opérationnelles : 24
- ✓ Entités Opérationnelles Désignées : 16, dont 5 pour la vérification
- ✓ Projets ouverts actuellement pour des commentaires publics sur les PDD : 111
- ✓ Projets qui subissent et/ou ont subi la période publique de commentaires : 913
 - dont 91 ont été officiellement soumis pour l'enregistrement
 - dont 11 leurs a été lancée une demande de révision
 - dont 10 doivent faire des corrections
 - dont 7 sont en cours de révision
 - dont 4 ont été rejetés
 - dont 2 ont été officiellement retirés
- ✓ URCEs prévues jusqu'en 2012 relatives à ces projets : 753 millions
 - dont 217 millions relatives aux projets officiellement soumis pour l'enregistrement
 - dont 31 millions relatives aux projets pour lesquels on a demandé une révision ou des corrections
 - dont 8 millions relatives aux projets en cours de révision
 - dont 1,4 millions relatives aux projets rejetés
- ✓ Projets enregistrés : 305 : prévues 561 millions d'URCEs d'ici 2012
- ✓ Pays hôtes : 32
- ✓ Pays acheteurs : 13
- ✓ URCEs délivrées : 11,1 millions
- ✓ prix de l'URCE : 5 à 6 € pour les projets à risque moyen dans le futur, 8 à 10 € pour les projets à faible risque dans le futur, ~13 € pour les projets enregistrés, 14 à 15 pour les URCEs délivrées.

L'information contenue dans ce message peut être transmise à d'autres. Si le message est utilisé dans d'autres bulletins ou services d'information - en partie ou en totalité - la GTZ demande d'être informée avant la circulation ; envoyer à climate@gtz.de

